

CONSEIL DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

AVIS DE PARUTION

RAPPORT « QUAND LES ENFANTS VONT MAL : COMMENT LES AIDER ? »

Dans un contexte d'augmentation avérée des troubles mentaux des enfants, les constats du HCFEA pointent le déséquilibre entre une montée constante des consommations de médicaments par les enfants et les adolescents depuis 2010, qui concernent près de 5 % d'entre eux, et le déficit structurel croissant des autres formes d'aides et de soins. La consommation de médicaments psychotropes par les enfants et adolescents a augmenté, entre 2014 et 2021, de 62,58 % pour les antidépresseurs, 78,07 % pour les psychostimulants, 155,48 % pour les hypnotiques et sédatifs et 48,54 % pour les antipsychotiques.

Ce rapport met en évidence une difficulté non seulement d'accès à des soins de première intention, psychothérapeutiques, d'accompagnements éducatifs et sociaux et de prévention, mais aussi au niveau des prises en charge pédopsychiatriques urgentes.

Pour les familles ou les professionnels qui repèrent les difficultés chez l'enfant, le manque d'offres à proximité et les délais d'accès aux professionnels retardent ou empêchent l'accompagnement de soin, sous une forme adaptée à chaque enfant, dans un délai qui évite la cristallisation ou l'aggravation et sur la durée nécessaire.

La difficulté à trouver les bons interlocuteurs vient alors s'ajouter à l'épreuve familiale qui se joue quand un enfant va mal, et se cumule avec d'autres fragilités qui frappent plus fortement certains d'entre eux. Les facteurs sociaux et environnementaux, l'âge et le sexe peuvent en effet avoir une incidence sur la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent.

Le Conseil de l'enfance du HCFEA ne remet pas en cause l'utilité des médicaments ni des prescriptions, mais plaide pour un rééquilibrage conforme à la plupart des recommandations des autorités de santé, en France et à l'international. Il rappelle que l'accès à la santé est un droit.

Les recherches manquent sur les effets des psychotropes sur les enfants.

Le Conseil a également documenté des biais scientifiques et médiatiques susceptibles d'impacter les politiques publiques en santé mentale de l'enfant et les pratiques biomédicales en ce domaine.

L'enjeu central du rapport porte sur la nécessité d'une mobilisation coordonnée des politiques publiques dans tous les domaines touchant à l'enfance pour endiguer cette dynamique de fragilisation des enfants et des jeunes.

Vous trouverez sur les liens suivants :

- [le rapport](#) ; [les annexes](#) ; [la synthèse](#)



Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le HCFEA a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bienveillance, dans une approche intergénérationnelle.

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU HCFEA :

www.hcfea.fr



Le HCFEA est membre du réseau France Stratégie (www.strategie.gouv.fr)

Adresse postale : 14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP